

TERMES DE REFERENCE N° *KIR LOG 003-01-2025*

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT/BUREAU D'ETUDE/UNIVERSITE POUR MENER UNE
ETUDE SUR L'IDENTIFICATION DES ACTIVITES GENERATRICES DES REVENUS (AGRs)
PORTEUSES ;

Pays	République Démocratique du Congo
Titre du Projet	Amélioration de la résilience dans les zones de production agricole en territoires de Masisi, de Rutshuru et de Lubero, au Nord-Kivu
N° de projet:	COD 1139-19
Bailleur financier	BMZ
Durée de la mission	14 jours (03 au 17 mars 2025)
Type de contrat	Individual
Job level	National Consultant
Zone d'étude	Zone de sante de Lubero et Musienene en territoire de Lubero et les marche locale
Entité exécutrice du projet:	Welthungerhilfe RDC (WHH)

Deutsche Welthungerhilfe e.V. est l'une des plus grandes organisations non gouvernementales allemandes actives dans les domaines de l'aide humanitaire et du développement. Elle a été créée en 1962 en tant que section allemande de la « Campagne contre la faim », l'une des premières initiatives au monde visant à éradiquer la faim. Le travail de Welthungerhilfe reste axé sur la vision suivante : tous les individus ont la possibilité d'exercer leur droit à une vie autodéterminée dans la dignité et la justice, à l'abri de la faim et de la pauvreté.

Depuis 1997, Welthungerhilfe opère dans différentes communautés de la République Démocratique du Congo (RDC). Les activités sont localisées dans la partie orientale de la RDC, dans les provinces du Nord-Kivu, de l'Ituri et du Maniema. En 2016, Welthungerhilfe a transféré le bureau national de l'Ouganda à Goma et a établi des bureaux de projet à Goma, Bunia, Kirumba et des sous-bureaux à Mahagi, Kpandroma, Mambasa, Nobili et Dingi. WHH DRC travaille avec des partenaires locaux, organisation/asbl membres de la société civile, des agences de financement internationales et des donateurs privés pour réduire la faim et la malnutrition

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis septembre 2024, la Welthungerhilfe, sous le financement de BMZ exécute le projet « d'amélioration de la résilience dans les zones de production agricole en territoires de Masisi, Rutshuru et Lubero, au Nord-Kivu. Ce projet est exécuté en territoire de Lubero dans les zones de santé de Lubero et Musienene ainsi qu'en territoire de Rutshuru dans la zone de santé de Kibirizi, son objectif consiste à renforcer la résilience et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés d'accueil et des ménages de retour à Masisi, Rutshuru et Lubero, au Nord-Kivu.

Dans le cadre d'améliorer et de diversifier les moyens de subsistance des jeunes hommes et femmes vulnérables, le projet s'est proposé d'accompagner les associations villageoises d'épargne et de crédit :

à travers les activités de la mise en place, formation et appui des AVEC-AGR ; de transfert en espèces de 120 USD à 600 nouveaux ménages pour la création de micro-entreprises ou l'investissement ; d'alphabétisation fonctionnelle ; de formation sur les activités génératrices de revenus ; de réaliser une étude sur l'AGR porteuse

Ainsi, la réalisation de l'étude sur l'identification des AGR porteuses constitue non seulement une porte d'entrée, mais aussi la garantie du succès et de la réussite des AGR mises en place et/ou accompagnées dans le cadre de ce projet, car les résultats de cette étude permettront d'orienter et d'accompagner efficacement les bénéficiaires concernés. Dans le but d'orienter cette étude, il a été remarqué quelques AGR/filières existantes sur terrain lors de la première descente de composition des groupes d'AVEC ; parmi lesquelles nous pouvons citer ci-après celles ayant trait avec les chaînes de valeur agricoles : restaurant, commerce des vivres (farine/cossette de manioc, huile de palme, haricot, banane, quinquina, lait, sombe, poissons, légumes, fruits, canne à sucre, miel, boissons locales « mandale, kasiksi, kindigi/rutuku », éleusine, ...), élevage, transformation (moulin), ... La question pertinente qui reste pendante est de savoir si ces AGR/filières citées à titre illustratif sont rentables avec les possibilités de croissance économique, surtout que le projet prévoit un mécanisme ou moyen de renforcement des AGR/filières porteuses et/ou la création de nouvelles AGR/filières.

Dans le cadre d'un accompagnement efficacement sur la promotion des AGR pour une résilience adaptée au contexte, il est important d'identifier les AGR/filières porteuses à travers cette étude en vue de permettre les bénéficiaires d'opérer un bon choix pour l'amélioration et la diversification des moyens de subsistance

2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

2.1. L'objectif global :

- D'identifier et analyser les AGRs et les filières porteuses pour les associations villageoise d'épargne et de crédit encadré par le projet dans la zone d'intervention du projet en zone de santé de Lubero et Musienene où les bénéficiaires du projet ont été identifiés.

2.2. Objectifs spécifiques

- Inventorier, cartographier et analyser les opportunités d'Activités Génératrices de Revenus porteuses et rentables valorisant la sécurité alimentaire et les moyens d'existences durables locaux dans la zone du projet dans les zones d'intervention,
- Fournir une description détaillée des AGR porteuses retenues faisant ressortir entre autres les produits, charge de production, rentabilité, type d'équipements et infrastructures utilisés, effets sur l'environnement, sources de financement existants, accès aux marchés et principaux consommateurs, les dispositifs de renforcement existants, le circuit d'approvisionnement d'intrants, les contraintes de développement, les dispositifs de formation existants, les axes d'accompagnement et de capacitation nécessaire, modèle d'affaire, etc...
- Analyser avec toutes les parties prenantes les risques éventuels et les mesures d'atténuation possibles que les activités identifiées et les actions formulées sont susceptibles d'entraîner ;

3. RESULTATS ATTENDUS

A la fin de l'étude, il sera indispensable de dégager les points suivants :



- Un inventaire, une cartographie des AGR porteuses et une liste des AGR potentielles viables et accessibles aux différentes catégories d'acteurs (femmes, jeunes, coopératives valorisant la sécurité alimentaire et les moyens d'existences durables locaux dans la zone du projet.
- Une description détaillée des AGR porteuses retenues faisant ressortir entre autres les produits, charge de production, rentabilité, type d'équipements et infrastructures utilisés, acteurs qui interviennent, effets sur l'environnement, sources de financement existants, accès aux marchés et principaux consommateurs, les dispositifs de renforcement existants, le circuit d'approvisionnement d'intrants, les contraintes de développement, les dispositifs de formation existants, les axes d'accompagnement et de capacitation nécessaire, modèles simplifier de plan d'affaires etc...
- Un inventaire des risques et des propositions de mitigation en lien avec l'appui au développement des AGR aux profit des femmes et des jeunes ;

4. METHODOLOGIE

Le consultant chargé de mener cette étude sur l'identification des activités génératrices des revenus (agr) porteuses proposera sa propre méthodologie, sa technique et les outils pour répondre à l'objectif de l'étude sur la base de la compréhension du travail à faire et fera partie intégrante du dossier technique du consultant, une fois sélectionné, le document de la méthodologie sera partager par le consultant a WHH pour validation à travers une séance de cadrage méthodologique au cours de laquelle les différentes parties (WHH et consultant) procéderont à la validation de la méthodologie et des outils de collecte de données proposés par le consultant

5. DUREE / CALENDRIER

La durée de l'étude est fixée à (14) jours. Toutefois, le (la) consultant (e) proposera son calendrier de travail n'excédant pas les 14 jours sur la base des critères de sélection, incluant le temps des déplacements dans la zone d'intervention du projet ainsi que les activités de préparation et d'analyse de la documentation, de la préparation des enquêtes de terrain, des interviews et la collecte des informations, l'analyse des données et la rédaction du rapport



Calendrier

Date	Activités
27 janvier au 17 février 2025	Publication de termes de référence
17 février 2025	Clôture de l'appel d'offre
20 février 2025	Évaluation des offres
27 février 2025	Prise de contact avec le consultant et Signature du contrat
03 au 17 mars 2025	Mise en œuvre et clôture de l'évaluation + Rapport

6. MODALITÉ DE PAIEMENT

Les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base de produits livrés, c'est-à-dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les termes de référence.

Le paiement sera effectué en deux tranches.

La première tranche de 40% sera versée au démarrage de l'étude et ceci pour lui permettre de mener les activités sur terrain ainsi que la deuxième tranche de 60% sera payée après transmission du rapport définitif approuvé par WHH.

Une clause de pénalité pour retard de transmission du rapport dans le délai, sera intégrée au contrat de prestation du consultant/cabinet d'étude/Université

7. PROFIL DU CONSULTANT

Le(s) Consultant(s) devra (ont) réunir les qualifications et expériences suivantes :

- Expérience avérée (5 ans minimum) dans la réalisation des études similaires.
- Avoir déjà conduit des formations en entrepreneuriat, cartographi, étude de marché, étude sur les AGRs, analyse de la filiere/chaine de valeur et élaboration des plans d'affaires pour des jeunes homme et femme en milieu rural ;
- Avoir un diplôme universitaire de licence (bac+5) ou plus en Sciences économiques, Gestion des Affaires, développement communautaire ou autre domaine ,
- Être en mesure de partager la liste des travaux similaire réalisée par le passé avec des contacts des personnes pour références ;
- Parfaite maitrise des logiciels de collecte des données et d'analyse des données
- Connaissance parfaite du français et des langues locales de Lubero
- Excellentes capacités rédactionnelles, et une capacité avérée à produire de bons rapports clairs, utiles, synthétique et analytiques dans les méthodologies de collecte et d'analyse de données à la fois quantitatives et qualitatives ;

8. OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE

Pour démontrer leurs qualifications, les consultant(e)s devront soumettre une offre technique qui comprendra les documents suivants



N	Document	Description
1	La lettre de soumission de l'offre	La lettre d'offre dûment remplie et signée (Un engagement sur honneur de la disponibilité de l'Expert(e) et de sa capacité à respecter les délais de livraison)
2	Note méthodologique pour l'exécution de la mission attendue	Une description expliquant En quoi vous êtes le meilleur candidat pour la mission ; La démarche ou approche, les outils ainsi que les tâches que vous comptez mettre en œuvre pour réaliser la mission ; Un chronogramme indicatif des activité
3	Des preuves documentées des qualifications	Joindre à votre offre les attestations/certificats des expériences spécifiques dans la thématique ; - Fournir un tableau reprenant les noms des projets /activités, durée de la mission, par rapport à cette thématique, et le nom du client.
4	Equipe d'étude	Transmettre la liste des consultants ; une(les) copies du (des) diplômes ; CV, carte d'identité ; attestation de déclaration et paiement des impôts et taxes jusqu'à octobre 2024

5	Document admin pour le consultant individuel et personne morale	<p>Pour les Consultants (professions libérales / consultants individuels) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notification d'impôt • Avoir un compte bancaire enregistré sous le nom du consultant car toutes les transactions financières ne seront effectuées qu'à ce nom. <p>Pour les Cabinets de consultance / entreprises/ bureau d'étude</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notification d'impôt • Attestation fiscale • Registre de commerce/RCCM • Identification nationale • Numéro d'impôt, Autorisation de fonctionnement, Attestation fiscale en cours de validité ou toute autre preuve du dernier paiement d'impôt • Avoir un compte bancaire enregistré sous le nom commercial de l'entreprise car toutes les transactions financières ne seront effectuées qu'à ce nom commercial de l'entreprise. • Certificat de services rendus <p>Pour les Universités, centres de recherche & associations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notification d'impôt • Statuts notariés • Certificat d'enregistrement (division des affaires sociales/Division de la justice/division du plan • Personnalité juridique-Arrêté du gouverneur ou du ministère national de tutelle et/ou de la Justice ou F92 pour les ASBL • Numéro d'impôt, Autorisation de fonctionnement, Attestation fiscale en cours de validité ou toute autre preuve du dernier paiement d'impôt • Avoir un compte bancaire enregistré sous le nom de l'institution/Universités car toutes les transactions financières ne seront effectuées qu'à ce nom.
---	---	--



La proposition financière du consultant doit inclure

N	Document	Description
1	Budget	<ul style="list-style-type: none"> • Les coûts du personnel (consultant/e principal/e et assistant/e si applicable) (ses honoraires) (plus taxe sur la valeur ajoutée - TVA, le cas échéant), • Les couts des enquêteurs associés à la collecte de données ; • Les couts liés à la formation des enquêteurs sur les outils de collecte ; • Les couts de voyage, d'hébergement et de restauration dans les localités lors de la phase terrain ; • Les couts de la communication
2	Le soutien opérationnel de W.H.H	Le soutien opérationnel et logistique pour cette mission sera fourni par W.H.H (transport locale et, soutien logistique à l'atelier de capacitation des énumérateurs et leur déploiement sur terrain)

9. EVALUATION DES OFFRES

Dans une première étape du processus d'évaluation, les documents administratifs seront évalués sur base de son existence par rapport aux termes de référence (voir liste de documents dans l'offre technique)

NB Seuls les candidats ayant les documents complets seront retenus pour l'évaluation technique

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, la proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation	Note/70
Qualification d'ordre général : formation académique (sur la base d'une photocopie légalisée des diplômes)	Critère exclusif
Adéquation pour la mission (Expériences similaires dans le domaine de la mission)	20 points
Connaissances sur des sujets liés à l'étude	20 points
La compréhension de la mission et cohérence de la proposition avec les TdR	15 points
Cohérence et clarté de la méthodologie proposée	20 points
Conformité du plan de travail avec les TDR	15 points
Connaissances de la zone d'intervention du projet dont les us et coutumes et règles sociales	10points

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 50 points en cours d'évaluation technique seront retenus pour l'évaluation financière.

Dans une troisième étape du processus d'évaluation, les offres financières seront ouvertes et comparées ; une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

Note financière A = [(Offre financière la moins disante)/Offre financière de A] x 30

En d'autres termes,

$$30 \text{ points} \times \frac{[\text{le plus bas de tous les prix proposés parmi les offres qualifiées techniquement}]}{[\text{prix proposé}]}$$

Le nombre maximum de 30 points sera attribué à la proposition financière la plus basse.

La proposition obtenant le score global le plus élevé après l'addition du score de la proposition technique et de la proposition financière sera considérée comme l'offre la plus performante et obtiendra le contrat.

10. SOUMISSION DES OFFRES :

L'enregistrement sur la plateforme eTender

Chaque soumissionnaire doit d'abord s'inscrire en tant que fournisseur dans le portail e tender pour pouvoir participer à cet appel d'offres. Une fois inscrit, le soumissionnaire peut télécharger tous les documents et répondre à toutes les questions qui se trouvent dans le portail e tender.

Une enveloppe contenant l'offre du fournisseur doit parvenir à Welthungerhilfe (ex - Agro Action Allemande) à travers le portail E tender dans un délai ne dépassant pas 14 jours à partir de la date de publication du présent appel d'offres

Notez que l'offre qui ne sera pas soumise à travers le portail e tender « <https://eu.eu-supply.com/login.asp?B=Welthungerhilfe> » ne sera prise en considération.

En cas de questions sur le dépôt des dossiers sur etender, veuillez contacter Mr Guylain MUSAVULI à l'adresse e-mail : guylain.musavuli@welthungerhilfe.de . Juste pour les clarifications concernant l'utilisation du portail E tender dont le lien est : <https://eu.eu-supply.com/login.asp?B=Welthungerhilfe>

Toutes les questions en rapport avec l'offre ne seront seulement répondues qu'à travers le portail E tender dans sa partie Messagerie ou Forum Questions – Réponses.

N.B : L'offre est valable sans signature originale et seule la personne ou le cabinet invitée après sélection des candidatures et signature d'un contrat pourra réaliser l'étude.

Kirumba, le 27/01/2025
Pour la Welthungerhilfe



ANNEXE I : Formulaire de déclaration des fournisseurs de Welthungerhilfe

Remarque : ce formulaire de déclaration des fournisseurs, qui inclut votre certification par signature, fait partie de la procédure de qualification de nos fournisseurs et prestataires de services. Ne pas remplir ce formulaire dans son intégralité vous expose à une disqualification de l'appel d'offres.

1. Informations sur le fournisseur

En signant la certification à la fin de ce formulaire de déclaration des fournisseurs, vous confirmez que toutes les informations des parties 1.1 et 1.2 ci-dessous sont exactes et complètes.

1.1 Informations relatives à votre entreprise

Veuillez fournir les informations suivantes relatives à votre entreprise et joindre une copie du document d'enregistrement légal de votre entreprise.

Nom de l'entreprise	
Forme juridique Si le fournisseur n'est pas une société enregistrée, écrivez « non enregistrer ».	
Année de création	
Pays d'établissement	
Numéro de TVA ou d'enregistrement	
Coordonnées bancaires Indiquez le nom du titulaire du compte, le nom de la banque, l'IBAN, le code SWIFT et la devise utilisée.	
Adresse physique, adresse email et site Web	
Contact du service marketing et du service commercial	
Services proposés par l'entreprise (portefeuille de l'entreprise)	
Autres informations	



1.2 Informations sur les cadres de la direction

Welthungerhilfe applique des normes morales élevées relatives à la conduite de ses employées, partenaires, fournisseurs et autres prestataires de services. Comme indiqué dans la partie 2.3 ci-dessous, une de ces normes concerne la condamnation du terrorisme et l'engagement qu'aucun fonds ou ressource ne sera utilisé pour soutenir les terroristes ou les activités terroristes d'aucune façon. Cette norme fait partie intégrante du fonctionnement de Welthungerhilfe. Nos bailleurs institutionnels et nos banques exigent également que nous contrôlions régulièrement nos fournisseurs et prestataires de services sur les listes de terroristes suspects connus.

Nous sommes donc tenus de recueillir certaines informations pertinentes relatives aux cadres de la direction pour chaque fournisseur. Nous demandons notamment des informations relatives à

vos 4 principaux responsables (par exemple, les membres du comité exécutif, les cadres de la direction ou les chefs de service). En général, il s'agit des personnes figurant sur le justificatif d'enregistrement de votre entreprise. Si votre entreprise compte moins de 4 cadres, veuillez fournir leurs informations et nous en informer lors de la soumission du formulaire.

Les données recueillies ci-dessous seront utilisées uniquement à des fins de contrôle sur les listes de sanctions internationales librement accessibles et publiées sur Internet. Ces données seront protégées conformément aux lois applicables en matière de protection des données. Si vous avez des questions concernant cette exigence ou sur la façon dont vos données seront traitées ou stockées, veuillez contacter votre interlocuteur·trice à Welthungerhilfe ou envoyer un e-mail à screening@welthungerhilfe.de.

Cadre de la direction n°1			
Nom complet (Prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			
Nationalité		Numero ID Card :	
Adresse (au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :
Cadre de la direction n°2			
Nom complet (prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			
Nationalité		Numero ID Card:	
Adresse (au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :
Cadre de la direction n°3			
Nom complet (prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			
Nationalité		Numero ID Card :	
Adresse (au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :
Cadre de la direction n°4			
Nom complet (Prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			



Nationalité	Numero ID Card :		
Adresse (Au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :

2. Déclaration de politique de Welthungerhilfe

2.1 Welthungerhilfe soutient les objectifs du Pacte mondial des Nations Unies

Le Pacte mondial des Nations Unies est une initiative de politiques stratégiques pour les organisations qui s'engagent à aligner leurs activités et leurs stratégies sur 10 principes universellement admis dans les domaines des droits de l'homme, du droit du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Droits de l'Homme

- Principe 1 : les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits de l'homme internationalement admis ; et
- Principe 2 : garantir qu'elles ne participent pas à des violations des droits de l'homme.

Droits du travail

- Principe 3 : les entreprises soutiennent le droit d'association et travaillent efficacement en faveur du droit à la négociation collective ;
- Principe 4 : élimination du travail forcé ou obligatoire ;
- Principe 5 : abolition effective du travail des enfants ;
- Principe 6 : élimination de toute discrimination en matière d'emploi et d'activité professionnelle.

Environnement

- Principe 7 : les entreprises doivent soutenir une approche préventive face aux défis environnementaux ;
- Principe 8 : les entreprises prennent des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
- Principe 9 : les entreprises favorisent le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

- Principe 10 : les entreprises doivent lutter contre la corruption sous toutes ses formes, dont l'extorsion et la corruption.

De plus amples informations sur le Pacte mondial des Nations Unies sont disponibles (dans une grande variété de langues) sur <https://www.unglobalcompact.org>

2.2 Welthungerhilfe adhère strictement à son propre code de conduite

Le code de conduite de Welthungerhilfe s'appuie sur les principes du Pacte mondial de l'ONU et fait partie intégrante de tout le travail de Welthungerhilfe. Tous les fournisseurs de Welthungerhilfe sont tenus d'agir conformément aux valeurs de notre code de conduite, qui sont les suivantes :

- Respect des normes les plus strictes en matière de comportement personnel et professionnel
- Aucune activité religieuse ou politique au nom de Welthungerhilfe Pas de discrimination
- Responsabilité en matière de santé et de sécurité



- Pas de violence sexuelle
- Protection de l'enfance
- Gestion responsable des données et des informations personnelles
- Utilisation responsable des ressources
- Pas de soutien au terrorisme ou au blanchiment d'argent
- Pas de corruption
- Éviter les conflits d'intérêts
- Pas de consommation d'alcool ou de drogues lors du travail
- Le port d'armes est interdit
- Obligation de signaler toutes préoccupations, soupçons et toute prise de connaissance d'infractions au code de conduite

Le code de conduite complet est disponible à l'adresse suivante : <https://www.welthungerhilfe.org/about-us/transparency-and-quality/code-of-conduct/>

En signant ce formulaire de déclaration des fournisseurs, vous acceptez explicitement de respecter ces principes.

2.3 Welthungerhilfe (WHH) s'oppose à toutes formes de terrorisme et de blanchiment d'argent. WHH s'oppose à toutes formes de terrorisme et ne soutiendra, ne tolérera, ou n'encouragera jamais sciemment le terrorisme ou les activités de celles et ceux qui prennent part au terrorisme ou au blanchiment d'argent. Conformément aux directives du Conseil de sécurité des Nations Unies et de l'Union européenne, Welthungerhilfe est fermement attachée à la lutte internationale contre le terrorisme et, en particulier, contre le financement du terrorisme. En vertu de ce principe, Welthungerhilfe compare ses fournisseurs et leurs décideurs aux listes de terroristes connus et suspectés afin de s'assurer qu'aucun de ses fonds ou de ceux de ses donateurs n'est utilisé, directement ou indirectement, pour soutenir des individus ou des entités associés au terrorisme ou au blanchiment d'argent. En soumettant une offre, les fournisseurs et les prestataires de services acceptent par conséquent ce processus de contrôle, y compris l'obligation de fournir les informations requises pour effectuer ce contrôle (voir les parties 1.1 et 1.2 ci-dessus).



3. Déclaration des fournisseurs

Nous, _____ (nom de l'entreprise) affirmons par la présente que

- a) Toutes les informations présentées dans les parties 1.1 et 1.2 ci-dessus sont correctes et complètes ;
- b) Nous ne faisons pas l'objet de procédures de faillite, d'insolvabilité ou de liquidation judiciaire, et n'avons pas cessé nos activités commerciales et ne sommes pas dans une situation équivalente en vertu de procédures conformes aux dispositions légales nationales.
- c) Nous ne faisons pas l'objet de sanctions suite à un jugement pénal contraignant pour des raisons remettant en cause notre fiabilité professionnelle,
- d) Nous nous acquittons de notre obligation de payer les cotisations d'assurance sociale, les impôts et autres prélèvements conformément aux dispositions légales de la juridiction dans laquelle se trouve notre bureau. De la juridiction du destinataire et de la juridiction où le contrat est exécuté ; nous assurons que nous respecterons la législation applicable et les normes communes en matière de salaires, de législation sociale, de sécurité et de santé au travail ;
- e) Nous ne faisons pas l'objet d'une peine juridiquement contraignante pour cause de fraude, corruption, participation à une organisation criminelle, ou tout autre acte enfreignant les intérêts financiers de toute autre personne physique ou morale ;
- f) Aucune violation grave d'un contrat en raison de non-exécution d'obligations contractuelles n'a été constatée dans le cadre d'un autre contrat ou dans le cadre d'un contrat attribué par un bailleur institutionnel dans le domaine de la coopération au développement, de l'aide humanitaire ou de tout autre secteur de financement public (ci-après dénommé bailleur de fonds public) ;
- g) Nous vous fournissons toutes les informations nécessaires pour participer à un appel d'offres, et toutes les informations soumises pour ce dernier sont exactes et complètes ;
- h) Concernant les contrats qui sont finalement payés sur les fonds d'un donateur institutionnel, nous n'avons pas été accusés de rupture de contrat en raison d'une violation flagrante de nos obligations contractuelles ;
- i) Nous n'avons pas été exclus par un bailleur de fonds public de sa liste de partenaires contractuels en raison de problèmes éthiques ;
- j) Dans le cas d'être choisi comme fournisseur pour un projet de Welthungerhilfe, nous assurons à Welthungerhilfe, à tout donateur institutionnel impliqué dans le projet, et aux auditeurs engagés par Welthungerhilfe ou un tel donateur institutionnel, qu'ils auront un accès raisonnable et sur demande à nos documents commerciaux et comptables aux fins de contrôles et d'audits ;
- k) Nous respectons les droits sociaux fondamentaux et condamnons le travail des enfants ;
- l) Nous comprenons que Welthungerhilfe réalisera un contrôle pour s'assurer que ni notre entreprise ni nos quatre principaux cadres de la direction ne figurent sur les listes de terroristes connus ou présumés émises par nos bailleurs institutionnels ou par les gouvernements dont ils font partie ;
- m) Nous soutenons les objectifs du Pacte mondial des Nations Unies ; et
- n) Nous agissons conformément aux valeurs du code de conduite de Welthungerhilfe.

Place, date

Nom, signature